

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N'DNCMP/58/F/2026-2027
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET CONSOMMABLES
INFORMATIQUES ET POUR PHOTOCOPIEUSES A L'INSP**

Date de publication: 20/8./2026

Date d'ouverture des offres : 8./9./2026

1. Objet

L'Institut National de Santé Publique (INSP) invite, par le présent appel d'offres, tous les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture du matériel de bureau et consommables informatiques et pour photocopieuses à l'INSP. Le marché est constitué de 2 lots :

Lot 1 : Matériel de bureau

Lot 2 : Consommables informatiques et pour photocopieuses

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le Budget Général de l'Etat, exercice budgétaire 2026-2027.

3. Spécifications du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. L'ensemble des fournitures prévues dans ce marché sont à livrer dans un délai de 30 jours calendriers comptés à partir de la signification du contrat.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le texte du DAO peut être consulté et/ou téléchargé sur le site internet de l'INSP en suivant ce lien : <https://insp.bi/dao>. Aussi, tous les soumissionnaires (y compris ceux qui choisissent de consulter et/ou télécharger le DAO en ligne) doivent impérativement en acheter une copie auprès du Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, contre paiement des frais de dossier d'un montant non-remboursable de 150.000 FBU dont la moitié (75 000 FBU) au compte n° 21797520036 ouvert à la BCB au nom de l'INSP et l'autre moitié (75 000 FBU) au compte n° CC10003 ouvert à la BRB au nom de compte de transit des recettes non fiscales.

Les offres doivent être rédigées en langue française et dactylographiées (pas d'offres manuscrites). Les formulaires de soumission se trouvent en annexe au DAO et sont téléchargeables sur le site internet de l'INSP (voir lien ci-dessus). Seuls ces formulaires, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés, peuvent être utilisés par les soumissionnaires dans l'élaboration de leurs offres.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : « Institut National de Santé Publique, Commune MUKAZA Zone BUYENZI, Avenue de l'Hôpital n°3, BP 6807 BUJUMBURA Tél. 22 26 97 00 / 22 26 97 13 », en mentionnant la référence de la publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise des offres.

4

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires soumettront seulement une offre technique et une offre financière. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission dont le montant s'élève à la somme d'un million cinq cent mille francs burundais (1 500 000 FBU) répartie comme suit :

Lot 1: 1 000 000 FBU

Lot 2: 500 000 FBU

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-haut au plus tard le ...8../9../2026 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ..8../9../2026 à 9 heures précises. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, à l'adresse mentionnée ci-dessus le ..8../9../2026 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont énumérées au point 5 des dispositions particulières de l'appel d'offres (DPAO). Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

11. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : « Institut National de Santé Publique, Commune MUKAZA, Zone BUYENZI, Avenue de l'Hôpital n°3, BP 6807 BUJUMBURA Tél. 22 26 97 00 / 22 26 97 13 »

Fait à Bujumbura, le...../..../2026
Le Directeur Général de l'INSP
Pr Joseph NDAYIMWE

